

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023										
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 : 5		1 dont DGS : 0 H ou 1 F			DGAS : 1 F 3 H		DGST : x H ou x F			
Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F										
(B) N° de département :	(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023				
			Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME		
SBAA		EPCI	DGS			DGS				
			DGAS	1	1	DGAS	1	1		
			DGST			DGST				
			Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet				
			Total par sexe	1	1	Total par sexe en 2023	1	1		
Ne remplir que les cases colorées			(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)							
			Emplois fonctionnels concernés			HOMME	FEMME			
			DGS							
			DGAS			2				
			DGST							
			Expert de haut niveau- Directeur de projet							
			Total par sexe années antérieures			2	0			
			(H = F + G) Total primo par sexe			3	1			
			(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023			3	1			
			(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)							
Au titre du 1 ^{er} cycle			Nombre minimal de représentant de chaque sexe		1					
			Nombre d'unités manquantes		Néant Néant					
Au titre du 2 ^{ème} cycle			Contribution due							
			Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0					
			Nombre d'unités manquantes		Néant Néant					
			Contribution due							

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées